COMMMUNE DE SAUVIGNY-LES-BOIS
ENVIRONNEMENT

La Municipalité de SAUVIGNY-LES-BOIS reconduit pour 2024 le ramassage des tontes de gazon, des branchages et des feuilles mortes.

CONDITIONS DU RAMASSAGE DES TONTES DE GAZON ET DES FEUILLES MORTES :

1. Ramassage une fois par semaine (le lundi) **du 15 avril au 25 novembre 2024 inclus**.
   (Pour les lundis fériés, le ramassage s'effectue le lendemain)
2. Utilisation **EXCLUSIVE** de sacs de tonte biodégradables (en vente à la mairie 18 € le paquet de 25 sacs)
3. Concernant les branchages, une remorque est mise à votre disposition pour le week-end, pour la somme de 30.00 € (à réserver à l'avance en mairie)

Toutefois, il est rappelé qu'un compostage des tontes peut être aisément réalisé chez soi dans son propre terrain.